



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est un budget 2021 qualifié d'austérité qui sera présenté le 30 novembre prochain, au conseil communal. L'accord de la cohésion sociale du canton en faveur des communes vaudoises n'enraye pas l'augmentation constante, tout comme la péréquation cantonale ou encore les charges intercommunales qui sanctionne un budget négatif, présumé à hauteur de CHF 2,5 millions, sur un total de CHF 37,3 millions. Fort heureusement, la Marge d'Autofinancement (MA) reste positive de CHF 1,2 million.

Dans ce contexte lié à la COVID-19, les recettes fiscales suivent les recommandations du canton (- 5%). L'augmentation de la population qui devrait atteindre 5'600 âmes en 2021 (5'243 en 2019, et à ce jour, 5'500) a été pris en compte avec précaution.

Des mesures ont été prises pour réduire les frais d'entretien et d'acquisition de matériels que la commission des finances a pu apprécier lors de ses investigations quant à la rationalisation appliquée dans ce budget.

Malgré l'accord entre les communes et le canton, le paquet « cohésion sociale » augmente de CHF 0,6 million ! Vient s'ajouter les charges intercommunales et de la péréquation directe et autres subventions qui augmentent de CHF 0,8 million, le cumul de ces charges exogènes représentent plus de 4 points d'impôt ! C'est 56 % du budget qui est impacté.

A relever que les efforts en faveur de la petite enfance place désormais Blonay-St-Légier au niveau de la couverture des besoins parmi les meilleures du canton avec un coût qui augmente de CHF 150'000.-, pour atteindre un subventionnement de CHF 1,8 million pour notre commune.

Aucune augmentation de postes de travail n'a été envisagée. Le nombre reste stable avec 40,36 EPT (2017 : 40,01 EPT / début législature). A relever que depuis 10 ans, le nombre de postes n'a augmenté que de 2 postes !

Sur le plan des investissements en 2021, il est prévu de réaliser un entretien lourd de l'annexe de l'Auberge communale. Cet investissement sera financé par la vente récente de la ferme de « Tusy » pour un montant de 450'000 francs. Le déplacement du Service des espaces publics et de la déchetterie est envisagé sur un nouveau site. Les charges de ce nouvel investissement devraient être compensées en grande partie par de nouveaux revenus des espaces libérés. En cas d'aboutissement des tractations en 2021, un investissement initial de l'ordre de CHF 5 mios est planifié.

La réalisation au centre du village de la COOP qui a fait l'objet d'une opposition jusqu'au TF, est désormais confirmée. Cette réalisation a un impact pour réaliser dans le courant 2022 la 2^{ème} étape de la route des Deux-Villages. Un montant de CHF 2,4 millions dont la part d'entretien de l'ordre de CHF 1,5 million est éligible à un retour péréquatif, réduisant l'impact de cet investissement. Un préavis sera soumis au conseil communal dans le courant de l'année prochaine.

Contact : Alain Bovay, syndic 079 210.25.42

Communiqué de presse /11.11.2020/ABY